

**ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DES  
SITES ET VALLEES DU NAMUROIS**  
**(ADSVN) asbl**  
Boulevard du Nord, 6  
5000 NAMUR  
[ADSVN@Skynet.be](mailto:ADSVN@Skynet.be)

Communiqué de presse du 30 juin 2009

**Face à la multiplication des projets, à quand un  
développement réfléchi des parcs éoliens en Région wallonne ?**

L'ADSVN a pris connaissance du nouveau projet éolien de METTET. A cette occasion, elle constate que la multiplication des projets sans aucune planification à l'échelle de la Région wallonne est de nature à porter gravement atteinte à la qualité paysagère régionaux. Il est piquant de constater que depuis que le Ministre ANTOINE a accordé un permis en avril 2009 pour le parc d'Achêne, (alors qu'un refus avait été prononcé en 2007 pour la même localisation) les promoteurs, remettent sur le métier des projets pour des implantations qui avaient été écartées antérieurement pour des raisons d'ordre paysager (comme dans le cas du nouveau projet de METTET .... )

L'ADSVN réclame plus que jamais du futur gouvernement un encadrement réfléchi du développement éolien en Région Wallonne. Cette revendication est également partagée par le Conseil Wallon de l'Environnement pour le Développement Durable (CWEDD) et par la Fédération Inter-Environnement Wallonie (IEW). En effet, le CWEDD soutien sans réserve le développement des énergies renouvelables (ER), mais « *demande instamment* » en ce qui concerne le développement éolien, « *qu'une réflexion globale soit menée au niveau régional* ». Pour le CWEDD, « *il s'agit de redéfinir les zones de potentiel éolien en y intégrant les contraintes et opportunités sociales, environnementales et économique* ». (1) De son côté, IEW (2) tout en soutenant le développement des ER, « *affirme également son soutien à une politique d'aménagement du territoire soucieuse du respect du paysage et de la biodiversité.* » C'est ainsi que « *la Fédération plaide pour la mise en œuvre d'une stratégie régionale cohérente relative aux implantations* ».

A l'heure où le territoire Wallon est soumis à une pression importante des promoteurs de projets éoliens, une réflexion globale s'impose plus que jamais pour planifier la poursuite du développement éolien et éviter le mitage des paysages wallons. Rappelons que c'est à condition de respecter et valoriser les paysages sensibles que l'éolienne gardera son capital de sympathie et son image respectueuse de l'environnement.

1. [http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/plateforme\\_dgrne/generateur/sites/Modules\\_NTL/Donnees/cwedd/Documents/MediaNTL1167\\_75629CWEDD-FR.pdf](http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/plateforme_dgrne/generateur/sites/Modules_NTL/Donnees/cwedd/Documents/MediaNTL1167_75629CWEDD-FR.pdf), p13 et 14
2. <http://www.iewonline.be/>

L'Association de Défense des Sites et des Vallées du Namurois (ADSVN asbl) est une association sans but lucratif ayant pour objet la défense des beautés naturelles et paysagères des sites et vallées du namurois, ainsi que la protection du patrimoine régional, bâti ou non, urbain et rural.